

## Résumé

Plusieurs pays ont autorisé et encouragé divers types de cartels d'exportation jugés favoriser l'intérêt public. La plupart des pays industriels, dont les États-Unis, le Japon et le Canada, autorisent les cartels d'exportation en les exemptant des lois nationales sur la concurrence. En théorie et d'un strict point de vue national, cette façon d'agir peut avoir un certain sens. Si les sociétés d'un pays occupent une position de force sur les marchés étrangers, ce pays peut accroître son revenu national en exemptant un cartel d'exportation de l'application normale de la politique de concurrence.

Mais si tous les grands pays appliquent des stratégies similaires, la plupart d'entre eux en sortiront nettement perdants. Comme les politiques en matière de commerce et de concurrence sont interreliées, les effets de la politique de concurrence débordent les frontières nationales. L'intégration de l'économie mondiale fait qu'il est de plus en plus difficile d'ignorer les contraintes posées aux mouvements transfrontières. Elle a pour effet de transférer les bénéfices d'un pays à un autre.

Certains éminents analystes des politiques du commerce et de la concurrence ont récemment critiqué l'exemption que les cartels d'exportation se voient accorder par certains pays aux termes de leur législation sur la concurrence et sur les ententes. Mais on note aussi une tendance à l'élargissement des exemptions accordées à ces cartels. À titre d'exemple, le *Export Trading Company Act* de 1982 des États-Unis et La loi canadienne de 1986 sur la concurrence ont élargi le champ d'action des cartels d'exportation. Et le Japon restreint la portée de sa propre politique de concurrence en tolérant divers types d'ententes, y compris les cartels d'exportation.

Ce document tente de répondre aux questions suivantes : Comment les cartels d'exportation affectent-ils le commerce? Quel est leur effet sur le commerce international et, de façon plus générale, sur la politique commerciale internationale? Quel effet les cartels d'exportation ont-ils sur les stratégies de prix des entreprises?

Pour ce qui concerne les cartels d'exportation, l'écart entre les prescriptions de politique et la mise en pratique ne cesse de s'élargir. Lorsque les politiques tarifaires ne peuvent plus être utilisées pour restreindre la concurrence internationale, des efforts sont faits pour modifier directement les lois sur la concurrence et sur les ententes. Le cartel d'exportation est de plus en plus souvent vu comme un instrument de la politique commerciale stratégique. On soutient qu'un gouvernement national qui exempt ses cartels d'exportation permettrait aux cartels basés sur son territoire de s'accaparer normalement des superbénéfices sur les marchés étrangers. À notre avis, cette hypothèse est peu appuyée par l'analyse économique.